POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

IM Projet a choisi d'intégrer la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans sa stratégie globale, comme levier d'amélioration pour ses activités et ses résultats. Nous sommes conscients de l'impact de nos activités, et du rôle significatif que nous avons à jouer pour l'ensemble de la société et pour l'évolution des modes de consommation.

L'élaboration de notre Politique Achats Responsables est un signe fort de notre détermination à concilier performance économique et respect de nos valeurs. Nous savons que nous ne pourrons pas respecter ces engagements et atteindre nos objectifs sans mobiliser toutes les forces de l'entreprise mais également celles de nos fournisseurs qui jouent un rôle clé. Les achats sont donc au cœur du dispositif : nos équipes s'attachent à construire et garantir les conditions d'un partenariat durable avec les fournisseurs. C'est dans ce contexte que la Politique Achats Responsables d'IM Projet a été construite. Elle présente les principes majeurs, visant à réunir l'ensemble de nos parties prenantes autour de cette démarche.

La Politique Éthique s'applique conjointement à la Politique d'Achats Responsables afin d'assurer une cohérence entre nos engagements éthiques et nos pratiques d'achats. Leur complémentarité renforce l'intégrité, la conformité et la transparence de nos relations fournisseurs en accord avec nos engagements RSE.

Objectifs

- Promouvoir la responsabilité sociale et sociétale,
- Minimiser notre empreinte environnementale,
- Maintenir des pratiques commerciales éthiques.

Engagements ciblés

1. Sélection des fournisseurs :

- **Critères sociaux** : Sélectionner uniquement des fournisseurs respectant les normes internationales du travail, incluant l'absence de travail des enfants et de travail forcé, la promotion de l'égalité des sexes et de la diversité, la lutte contre toute forme de discrimination, ainsi que l'assurance d'un environnement de travail sûr et sain afin d'assurer la santé et la sécurité de leurs employés.
- **Critères environnementaux** : Prioriser les fournisseurs qui démontrent un engagement envers la réduction de leur impact environnemental, tels que la gestion durable des ressources, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de matériaux recyclés.
- **Critères éthiques** : Collaborer avec des fournisseurs qui pratiquent leurs activités de manière transparente et éthique, en respectant les lois locales et internationales et en adoptant des pratiques commerciales éthiques.

2. Economie locale et achats durables :

- **Economie locale :** Soutenir l'emploi local ainsi que les initiatives proposées sur le territoire régional.
- **Achats locaux :** Favoriser les fournisseurs locaux pour réduire l'empreinte carbone liée au transport.
- **Achats durables :** Sélectionner des produits et services durables, avec une durée de vie et des taux de réparabilité connus.

Ce document est la propriété d'IM Projet – Toute reproduction est interdite

3. Evaluation et surveillance des fournisseurs :

- **Evaluations régulières** : Effectuer des évaluations régulières de nos fournisseurs principaux pour s'assurer qu'ils respectent nos critères environnementaux, sociaux et éthiques.
- **Amélioration continue** : Travailler avec nos fournisseurs pour les encourager dans l'amélioration de leurs pratiques en leur faisant part de nos axes de progression.

4. Sensibilisation et communication :

- **Information et sensibilisation** : Informer et sensibiliser nos collaborateurs en charge des achats aux enjeux de l'achat responsable et aux critères de sélection des fournisseurs.
- **Rapport annuel :** Publier un rapport annuel sur nos initiatives et performances en matière d'achats responsables.

Engagement continu

- **Formation du personnel** : Former et sensibiliser régulièrement le personnel impliqué dans le processus d'achats aux objectifs de la politique d'achats responsables.
- **Intégration dans les processus d'approvisionnement** : Intégrer des critères de durabilité dans nos processus de sélection des fournisseurs et/ou des produits.
- **Collaboration avec les parties prenantes** : Collaborer avec les parties prenantes, y compris les fournisseurs et les clients, pour promouvoir et améliorer les pratiques d'achats responsables.

Objectifs quantitatifs et mesurables

Pour assurer l'efficacité et la mise en œuvre de notre politique Achats Responsables, des objectifs quantitatifs et mesurables sont définis pour chaque axe stratégique :

1. Sélection des fournisseurs :

- **Charte achats RSE** : Atteindre 80% de retour de notre Charte Fournisseurs Achats signée par nos fournisseurs.
- **Sélection des fournisseurs** : Atteindre 80% de fournisseurs engagés dans une démarche RSE.

2. Economie locale et achats durables :

- **Achats locaux** : Atteindre 75% de prestations de services réalisées par des entreprises régionales.
- **Achats durables :** Atteindre en 2025 un taux de réparabilité moyen supérieur à 6 pour notre parc informatique.

3. Evaluation et surveillance des fournisseurs :

- **Evaluation des fournisseurs** : Réaliser annuellement une évaluation sur l'engagement RSE de 50% de nos principaux fournisseurs.

4. Transparence et communication :

- **Transparence** : Publier un rapport annuel sur nos initiatives et performances en matière d'achats responsables.

Ce document est la propriété d'IM Projet – Toute reproduction est interdite

Suivi et évaluation

Pour assurer le suivi de ces objectifs, nous mettons en place les indicateurs de performance suivants :

1. Sélection des fournisseurs :

- Nombre de chartes signées par nos fournisseurs.
- Nombre de fournisseurs adhérant à une démarche RSE.

2. Communautés locales et achats durables :

- Nombre de prestataires régionaux.
- Taux de réparabilité du matériel informatique.

3. Evaluation et surveillance des fournisseurs :

- Nombre de fournisseurs évalués.

4. Transparences et communication :

- Mise à disposition du rapport annuel.

Revues périodiques

Des revues périodiques tous les six mois sont prévues lors des revues de Direction QSE pour s'assurer de l'atteinte des objectifs. Ces revues permettent d'ajuster les stratégies et actions en fonction des résultats obtenus et des nouvelles opportunités identifiées.

Communication

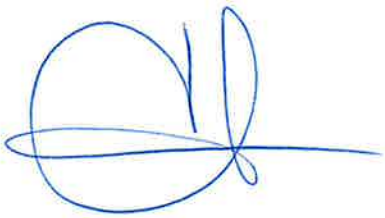
Un rapport RSE détaillant nos progrès environnementaux et les actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs est établi annuellement. Ce rapport peut être communiqué à toutes les parties prenantes le demandant et une synthèse est disponible sur notre site web.

En mettant en place ces objectifs quantitatifs et mesurables, IM Projet démontre son engagement à intégrer des pratiques durables et responsables de manière significative et vérifiable.

Novembre 2025

Philippe REGIS

Président



Ce document est la propriété d'IM Projet – Toute reproduction est interdite